

# LE PETIT-DUC

## LE JOURNAL DES PARENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ORÉE-DU-PARC

### L'Orée-du-Parc a 5 ans...et presque toutes ses dents !

Chers parents, bon début d'année scolaire!

C'est avec grand plaisir, enthousiasme et motivation que toute l'équipe-école 2023-2024 débute cette nouvelle année scolaire avec vous. Cette année marque le 5<sup>e</sup> anniversaire de notre magnifique école. Ouf, le temps file à toute allure n'est-ce pas?

Cette rentrée est la plus imposante que nous ayons vécu jusqu'à maintenant. En effet, c'est 470 élèves que nous accueillons cette année contrairement aux 420 des années précédentes.

De plus, pour la toute première fois, notre clientèle est essentiellement constituée d'élèves de notre secteur. En effet, en raison d'une forte hausse des inscriptions des élèves du quartier, la plupart des élèves en choix d'école dans les dernières années ont été redirigés vers leur école d'origine.

Aménagement de la cour d'école, réaménagement de la bibliothèque, développement des jardins de l'Orée, réorganisation de la période des repas, mise en place d'un corridor actif, projet plein air, enseignement à travers la littérature jeunesse, des projets de collaboration avec les milieux communautaires, votre école n'a pas fini de grandir ni de vous surprendre!

Embarquez avec nous, attachez bien vos ceintures, l'équipe de l'Orée-du-Parc vous promet encore une année tout en couleur et toute en bonne humeur!

### Nouveau : Politique de gestion des retards

Afin d'améliorer le climat d'apprentissage dans nos classes et de remédier à une problématique récurrente dans notre école depuis l'ouverture, l'équipe-école a pris la décision de se doter d'une politique de gestion des retards.

Tous les matins, c'est plus de 20 élèves qui se présentent en retard à l'école. Certaines classes cumulent ainsi 4 ou 5 interruptions de l'enseignement dans la 1<sup>re</sup> période de la journée pour procéder à l'accueil d'un élève en retard. C'est donc toute la classe qui subit les conséquences du retard d'un élève.

Au primaire, les retards ne sont pas la responsabilité de l'élève, c'est le parent qui est responsable de prendre les moyens pour déposer son enfant à l'heure à l'école. C'est la raison pour laquelle notre politique de retard a 3 objectifs :

- 1) sensibiliser le parent à la problématique
- 2) travailler avec le parent à la recherche de solutions pour minimiser les retards
- 3) limiter l'impact des retards sur l'apprentissage des autres élèves de la classe

Dans cette optique, dès aujourd'hui les retards seront comptabilisés mensuellement.

**Après 3 retards dans le même mois :** Envois d'une lettre d'information aux parents

**Après 5 retards dans le même mois :** Convocation des parents à une rencontre avec la direction

**Pour tout retard subséquent dans le mois :** L'élève est gardé à l'agora jusqu'au début de la prochaine période d'apprentissage. Il perd donc du temps d'apprentissage qui ne sera pas repris par l'enseignant.

Respecter l'horaire de l'école...c'est facile et c'est la clé !

Le matin la porte de la cour d'école ouvre à 8h50 précise et se referme à 8h58 puisque les élèves devraient être assis en classe prêts à travailler pour 9h00.

En hiver, prévoyez arriver sur la cour pour 8h55 de manière à laisser le temps à votre enfant de se déshabiller avant 9h00.

**Tous les élèves se présentant à la porte de la cour après 8h58 seront considérés en retard et seront dirigés vers le secrétariat.**

Arriver détendu et à l'heure, quelle belle façon de commencer la journée, non ?

### Projet d'aménagement de la cour d'école

Grande nouvelle, de nouveaux aménagements s'ajouteront à notre cour d'école d'ici quelques semaines. Le projet d'aménagement, sur lequel nous planchons depuis plus d'un an se réalisera enfin.

Les enfants bénéficieront bientôt d'un tout nouveau module de jeux qui prendra enfin place dans l'espace qui est dédié depuis l'ouverture de l'école. De plus, nous ajouteront un panier de basketball ainsi qu'une tour à ballon à l'équipement permanent de la cour d'école. Finalement, un deuxième espace dédié au ballon-poire s'ajoutera également au paysage.

Pour le moment, les travaux d'installation sont prévus pour la mi-octobre et devraient durer une seule journée.



## Un mot de la présidente de VOTRE OPP !

Chers parents,

Je me présente, je m'appelle Cécile, je suis l'actuelle Présidente de l'OPP (l'Organisme Participatif des Parents). Mes enfants sont en 2e et 4e année. J'ai décidé de rejoindre l'OPP car je souhaite m'impliquer dans ma communauté.

Des souhaits et des rêves, notre École en a plein pour nos enfants, mais pour réaliser tout ceci il faut bien plus qu'une Équipe-École et des structures éducatives, il faut aussi des parents qui s'impliquent dans leur école pour la faire grandir et la faire vivre. Il reste tant à bâtir et vous en tant que parents vous pouvez concrètement y participer!

C'est là que l'OPP a tout un rôle à jouer! Les parents bénévoles qui font partie de l'OPP réalisent des projets et des activités en collaboration avec l'équipe-école et des ressources externes. Tout le monde peut faire partie de l'OPP! C'est votre motivation qui compte!

Les projets dont l'OPP peut s'occuper sont diversifiés. Il peut s'agir autant de projets ponctuels comme:

- des campagnes de financement en soutien à d'autres projets ;
- organiser et aider lors d'occasions spéciales (ex: fête de fin d'année) ;
- aider pour des projets spécifiques à l'École (ex: la bibliothèque a besoin de bénévoles pour la réorganiser).

Il peut s'agir aussi de projets à plus long terme sur une année scolaire ou plus, comme:

- le projet de jardins urbains éducatifs qui est en cours, mais qui a besoin d'aller plus loin;
- le projet de tutorat, afin d'offrir gratuitement de l'aide aux devoirs aux enfants qui en ont besoin. C'est possible de l'offrir et c'est important de l'offrir, car tous les enfants doivent avoir la même chance de réussir!

En tant que parents vous pouvez vous impliquer à différents degrés et sur un ou plusieurs projets, selon le temps que vous pouvez offrir: quelques heures dans une journée, par mois ou encore toute l'année.

Il est encore temps d'envoyer votre courriel à Madame Érika ([Erika.Barolet4@csmb.qc.ca](mailto:Erika.Barolet4@csmb.qc.ca)) et de manifester votre intérêt à vous impliquer pour votre école et rejoindre l'OPP. N'hésitez pas également si vous avez des questions, nous y répondrons avec plaisir.

Je tiens enfin à remercier tous ceux et celles qui ont déjà fait parvenir leurs coordonnées. Nous communiquerons avec vous dans les meilleurs délais afin de débiter les projets.

Merci de votre attention et au plaisir de vous rencontrer!

Cécile

## De nouveaux visages au conseil d'établissement

C'est à l'occasion de l'Assemblée de parents du 7 septembre dernier qu'a eu lieu l'élection de 2 nouveaux parents qui siégeront au conseil d'établissement de l'école pour des mandats de 2 ans.

En effet, les mandats de Mme Stéphanie Toner et de M. Pierre Giguère venaient à échéance en septembre de cette année. La direction, l'équipe-école ainsi que toute la communauté de l'Orée-du-Parc tiennent à les remercier chaleureusement pour leur implication au sein du conseil d'établissement toutes ces belles années.

Ceci dit, la démocratie scolaire est en pleine forme à notre école et c'est tout à votre honneur chers parents. En effet, les parents présents à l'Assemblée générale ont eu à faire leur choix parmi 5 candidatures de très grandes qualités. À la suite du vote, Mme Catherine Morellon et Mme Audrey Pellerin se sont vues élues représentantes des parents au conseil d'établissement pour 23-24 et 24-25. Mme Svetlana Ivascu agira quant à elle à titre de parent substitut pour la prochaine année.

La première séance du conseil d'établissement 23-24 aura lieu le 12 octobre prochain à 19h00 au Petit-Agora de l'école. Si vous souhaitez poser une question, soumettre un commentaire ou apporter un sujet au conseil d'établissement, vous êtes invités à le faire à travers le formulaire suivant : <https://forms.gle/iJLkw63jekmP26rA7>

## RAPPELS

### *Bouteilles d'eau*

Graduellement, le service des ressources matérielles du CSSMB s'affaire à remettre en place les bacs des abreuvoirs qui avaient été désactivés pendant la pandémie. Malgré tout, il est recommandé que chaque enfant ait sa propre bouteille d'eau réutilisable en tout temps. Dans un souci de réduction des déchets, il ne sera plus possible pour les élèves de se procurer un verre jetable au secrétariat.

### *29 septembre*

Le 29 septembre est la journée de la prise des présences officielles pour le ministère de l'Éducation au Québec. Ainsi, il est obligatoire que votre enfant soit présent à l'école. Autrement, vous devrez vous présenter au secrétariat pour confirmer son inscription à l'école pour l'année scolaire 23-24.

### *Horaire du secrétariat*

Veillez noter que le secrétariat de l'école est ouvert entre 8h30 et 12h30 ainsi qu'entre 13h30 et 16h20.

Si vous devez venir chercher votre enfant sur les heures de fermeture du secrétariat, merci de vous présenter à l'entrée située à l'extrémité opposée de l'école pour joindre la responsable du service de garde.

### *Nouveau traiteur : Le Lunch*

Notre nouveau service traiteur est désormais en opération. Pour plus d'informations ou pour passer une commande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.lunch.ca/>

### *Photos scolaires*

La photo scolaire se fera le 21 septembre prochain.

### *Mozaïk Parent*

Que ce soit pour consulter les bulletins de votre enfant, simplement pour déclarer son absence ou encore pour communiquer avec l'école, le portail Mozaïk et l'application Mozaïk sont les outils qu'il vous faut. Vous pouvez y accéder directement en cliquant sur le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>